



Stratégie nationale de vaccination SNV :

Étude d'approfondissement portant sur la compétence en santé de la population suisse en matière de vaccination

Position de l'OFSP

1 Contexte

La vaccination compte parmi les mesures médicales les plus efficaces et les moins onéreuses. Malgré cela, le système de vaccination en Suisse présente encore des faiblesses. Ce constat a amené la Confédération à élaborer la Stratégie nationale de vaccination (SNV) en collaboration avec les cantons et d'autres acteurs concernés. La SNV a pour objectif d'assurer la protection vaccinale de la population en général, ainsi que des groupes particulièrement vulnérables ou à risque.

Sur mandat de l'OFSP, une enquête sur les compétences en matière de santé a été réalisée auprès de la population en 2015.¹ Par compétences en matière de santé, on entend la capacité de chaque individu à prendre au quotidien des décisions qui ont une influence positive sur sa santé. Les chercheurs ont observé que les principaux problèmes de compétences en matière de santé concernaient l'évaluation et la compréhension des informations dans le domaine de la prévention des maladies. C'est plus particulièrement au sujet des vaccinations que les personnes interrogées ont déclaré avoir des difficultés : elles ont exprimé avoir de la peine à comprendre pourquoi elles ont besoin des vaccinations (32 %), à évaluer quelles vaccinations pourraient éventuellement leur être nécessaires (50 %) et à décider de se faire vacciner contre la grippe (40 %). Face à ces résultats, la question s'est posée de savoir si la compétence de la population suisse en matière de *vaccinations* est effectivement inférieure à celle des citoyens d'autres pays européens, alors que sa compétence en matière de *santé* est globalement similaire à celle des habitants d'autres pays européens.

Sur la base de ces données, l'*Institute of Communication and Health* de l'Université de la Suisse italienne à Lugano a été chargé, fin 2017, de réaliser une étude d'approfondissement destinée à analyser comment la population perçoit la thématique des vaccinations en général, ce qui est source de problèmes ou d'incertitudes et pourquoi, ce qu'il en est du traitement de l'information en lien avec les vaccinations, comment et où la population s'informe sur les vaccinations et quels facteurs influencent les compétences en matière de santé dans ce domaine.

2 Méthodologie

L'étude traite de la manière dont la population comprend et perçoit les questions de vaccinations. Elle documente et analyse en détail le niveau *objectif* des connaissances, ainsi que les difficultés ou incertitudes *subjectives* concernant la compréhension de thématiques de vaccination, les facteurs intervenant dans la décision de se faire vacciner ainsi que le sentiment d'incertitude ou de certitude au moment de la décision. Une enquête représentative auprès de la population suisse âgée de 18 ans révolus a été choisie pour méthode de travail. La collecte des données a été confiée à la société Polyquest

¹ <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/nat-gesundheitspolitik/gesundheitskompetenz/erhebung-gesundheitskompetenz-schweiz.pdf.download.pdf/erhebung-gesundheitskompetenz-chweiz.pdf>

AG, Berne, qui a contacté de manière aléatoire près de 5000 personnes d'un panel en ligne représentatif existant. 1713 d'entre elles ont participé à un entretien en ligne en mars 2018. L'enquête quantitative a été complétée par 45 entretiens qualitatifs. Ces entretiens ont principalement été conduits avec des personnes critiques à l'égard des vaccinations et qui ont déclaré avoir des difficultés à décider à propos des vaccinations.

3 Résultats de l'étude

Les principales conclusions de l'étude peuvent être divisées en cinq catégories et résumées comme suit :

1. Comparaison avec l'enquête 2015 sur les compétences en matière de santé
 - a. *L'étude d'approfondissement de 2018 ne confirme pas l'écart par rapport à la moyenne européenne observée en 2015 en ce qui concerne la difficulté à se prononcer au sujet des vaccinations.* 19 % des personnes interrogées ont indiqué avoir du mal à comprendre pourquoi elles devaient se faire vacciner (Europe : 15 %), 34 % ont trouvé difficile, voire très difficile, de déterminer les vaccinations dont elles pouvaient avoir besoin (Europe 33 %) et 22 % ont déclaré avoir des difficultés à décider de se faire vacciner contre la grippe (Europe : 26 %).
 - b. La différence peut s'expliquer en premier lieu par des méthodes d'échantillonnage et des modes d'enquête différents, ou alors par un réel changement de la compétence en matière de vaccinations au sein de la population suisse.
2. Connaissances objectives en matière de vaccinations
 - a. Lors de l'enquête quantitative en ligne, les participants ont dû répondre par « vrai » ou « faux » à neuf déclarations sur le thème des vaccinations. Ils pouvaient aussi répondre « je ne sais pas ». *Les connaissances objectives sur les bénéfices des vaccinations sont relativement étendues, alors que celles sur les effets indésirables des vaccinations et leur utilisation sont beaucoup plus lacunaires.*
 - b. *Les personnes ayant des connaissances objectives moindres en matière de vaccinations ont, selon leurs propres déclarations, et indépendamment de la perception de leur compétence en matière de vaccinations, une couverture vaccinale plus faible ; elles insistent davantage sur les inconvénients des vaccinations et sont foncièrement plus critiques à leur égard.*
3. Évaluation subjective de la compétence propre en matière de vaccinations
 - a. *60 % de la population suisse évaluent correctement leur compétence en matière de vaccinations ; autrement dit, les personnes concernées ont soit des connaissances en la matière supérieures à la moyenne et sont sûres de leur évaluation (46 %), soit des connaissances moins étendues et sont incertains de leur évaluation (14 %).*
 - b. *L'incertitude, c.-à-d. une valeur d'échelle inférieure à la moyenne en termes de compétence vaccinale ne va pas forcément de pair avec un besoin d'informations.* Les entretiens qualitatifs montrent que parmi les personnes interrogées qui se sentent incertaines, certaines refusent des informations supplémentaires.
4. Attitudes fondamentales en matière de vaccinations
 - a. Les opinions sur les vaccinations ont été mesurées au moyen de 18 propositions. Les participants pouvaient exprimer leur accord ou désaccord au moyen d'une échelle à cinq niveaux. *L'étude met en évidence que 69 % de la population sont favorables aux vaccinations (c.-à-d. ces personnes retiennent principalement les bienfaits des vaccinations et mettent en doute leurs risques) et que 10 % sont critiques à leur égard (supposent des risques biomédicaux individuels et contestent les bienfaits des vacci-*

nations), les 21 % restants étant indécis et n'ont donc pas d'avis tranché sur la question.

- b. *Les connaissances objectives en matière de vaccinations exercent une influence plus marquée sur les opinions et les comportements que la compétence subjectivement perçue en la matière.* Les personnes possédant des connaissances objectives supérieures à la moyenne sont favorables aux vaccinations à hauteur de 89 %, alors que ce n'est le cas que pour 48 % des personnes ayant des connaissances inférieures à la moyenne. Si l'on inverse les pourcentages, on constate que 92 % des personnes critiques envers les vaccinations, 76 % des personnes indécises et 33 % de celles qui y sont favorables obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne pour ce qui est des connaissances objectives.
- c. *L'indécision, c.-à-d. une attitude ambivalente sur la question des vaccinations, dépend de l'éducation formelle. Les groupes de personnes ayant un faible niveau d'instruction présentent les plus fortes proportions de personnes indécises.*
- d. *Les personnes favorables aux vaccinations considèrent que la connaissance ou l'expérience de l'efficacité des vaccinations ou de maladies consécutives à l'omission d'une vaccination ont été déterminantes dans la formation de leur opinion ; elles ne comprennent pas l'attitude des personnes critiques envers les vaccinations et se sont informées auprès de médecins et de spécialistes. Il s'agit également de personnes qui ont fait l'expérience d'une maladie ou qui estiment que leur propre parentalité a eu une influence sur leur attitude à l'égard des vaccinations.*
- e. *Les personnes critiques envers les vaccinations sont incertaines en matière de sources d'information et de la confiance à leur accorder.*
- f. *D'importantes différences régionales peuvent être observées en Suisse. Dans la partie romande et en Suisse italienne, les personnes critiques envers les vaccinations sont nettement moins nombreuses (respectivement 7 % et 5 %) qu'en Suisse alémanique (11 %). En revanche, la proportion de personnes indécises est particulièrement élevée dans la partie francophone du pays (27 %, contre 20 % en Suisse alémanique et 18 % en Suisse italienne). C'est en Suisse italienne que l'on dénombre le plus grand nombre de personnes favorables aux vaccinations (77 %, contre 69 % en Suisse alémanique et 67 % en Suisse romande).*

5. Sources des connaissances en matière de vaccinations et évaluation de leur fiabilité

- a. *Les médecins et Internet constituent les principales sources d'information en matière de vaccinations.*
- b. *Les médecins spécialistes, les pédiatres, les pharmaciens, les autorités sanitaires cantonales et l'Office fédéral de la santé publique sont considérés comme des sources d'information fiables. L'étude révèle toutefois que, malgré le crédit qu'elles leur accordent, les personnes interrogées ne sollicitent pas ces sources en conséquence.*
- c. *Les parents, les amis et les connaissances servent souvent de sources d'information, tout comme les médias. Les personnes interrogées ne les considèrent toutefois pas nécessairement comme des sources fiables.*
- d. *Les attitudes critiques à l'égard des vaccinations vont souvent de pair avec une méfiance à l'égard de l'État et de ses institutions. Le scepticisme à l'encontre des vaccinations repose souvent sur un scepticisme par rapport aux sources d'informations.*
- e. *Les personnes interrogées estiment que les institutions du domaine de la santé, les médecins et les pharmaciens renforcent leur propension à se faire vacciner, alors que les informations véhiculées par les médias ont plutôt pour effet d'accroître leurs doutes et de rendre la décision de se faire vacciner encore plus compliquée.*

4 Recommandations

Les auteurs de l'étude parviennent à la conclusion que des changements sont difficiles à opérer, étant donné que les comportements, les perceptions, les attitudes et les connaissances en matière de vaccinations sont étroitement liés. Pour renforcer la capacité de la population à prendre des décisions pertinentes en matière de vaccinations, l'étude formule les recommandations suivantes, qui concernent quatre domaines :

1. *Rôle des acteurs*

- a. Les médecins pourraient plus souvent aborder de manière proactive la question des vaccinations.
- b. Les pharmaciens pourraient tenir une place plus importante dans la diffusion d'informations sur les vaccinations. Les enquêtes ont montré que de nombreuses personnes s'adresseraient à des pharmacies pour obtenir des conseils en matière de vaccinations et que ces officines jouissent d'une grande crédibilité à cet égard.
- c. L'OFSP et les autorités sanitaires cantonales peuvent encourager les personnes favorables aux vaccinations ; il leur est toutefois plutôt déconseillé de s'adresser directement aux personnes qui sont critiques à leur égard.

2. *Contenus et objectifs*

- a. S'agissant des informations à la population sur le thème des vaccinations, l'étude recommande de mettre davantage l'accent sur les fondements (la vaccination comme mesure de prévention efficace contre des maladies pouvant avoir des conséquences graves, voire entraîner la mort ; les effets indésirables des vaccinations et leur différenciation par rapport aux dommages à long terme de vaccins, etc.).
- b. Une présentation différenciée des bénéfices et des risques des vaccinations et de leurs probabilités d'occurrence pourrait rendre les mesures de communication plus efficaces.

3. *Méthodes de communication*

- a. Les recommandations en matière de vaccinations doivent davantage reposer sur une double argumentation, autrement dit sur un exposé des avantages et des risques. Il convient d'éviter les formulations autoritaires, notamment pour ne pas creuser davantage le fossé que l'on peut parfois constater entre l'État et la population.
- b. Le sentiment que les partisans des vaccinations représentent à maints égards une majorité silencieuse donne l'impression que le groupe des détracteurs est plus important qu'il ne l'est en réalité. La communication doit contrer cette impression de manière proactive.

4. *Comportement en matière de vaccinations et compétences en matière de santé*

Ne pas se faire vacciner ne résulte pas forcément d'un manque de compétence en matière de santé ou d'un esprit critique à l'égard des vaccinations. Une protection vaccinale insuffisante peut aussi s'expliquer par de la négligence. Des mesures ciblées doivent être mise en œuvre pour y remédier.

5 Point de vue de l'OFSP

En sa qualité de mandant, l'OFSP prend connaissance des résultats de l'étude et des recommandations formulées. Il considère que les objectifs énoncés dans le cahier de charges ont été atteints dans une large mesure. La méthode de travail est clairement décrite. L'OFSP estime cependant que la manière dont les recommandations sont amenées est parfois difficile à comprendre.

L'OFSP considère qu'une action différenciée est nécessaire ; sa position quant aux différentes recommandations est la suivante :

1. L'OFSP constate que certaines parties de la population ont des connaissances lacunaires en matière de vaccinations et que cela peut conduire à une insécurité.
2. L'OFSP prend acte que, pour améliorer les compétences de la population en matière de santé, la communication dans le domaine des vaccinations doit poursuivre deux objectifs : d'une part, améliorer le niveau des connaissances, d'autre part, réduire les incertitudes, partant, faciliter les prises de décision en matière de vaccinations.
Concernant les méthodes de communication, l'OFSP prend également acte que certains groupes de la population sont las des discours autoritaires.
3. L'OFSP voit son hypothèse confirmée, à savoir que la crédibilité des professionnels de la santé est fonction du groupe auquel ils appartiennent pour ce qui est du conseil en vaccinations. Il relève que les médecins et les pharmaciens jouissent à cet égard d'une crédibilité nettement supérieure à celle des sages-femmes, des obstétriciens et des conseillers en puériculture.
4. L'OFSP approuve la recommandation consistant à accorder davantage d'importance aux fondements des vaccinations et à fournir, en plus des recommandations sur les vaccinations, des informations plus détaillées concernant les conséquences potentielles sur la santé de maladies évitables par la vaccination et leurs probabilités d'occurrence, ainsi que des informations sur les effets secondaires indésirables éventuels de vaccins, leur gravité et le risque qu'ils surviennent.
5. L'OFSP relève que, outre la compétence et les attitudes de base en matière de vaccinations, des facteurs comme la négligence interviennent également et qu'ils requièrent une attention et des mesures ciblées.

6 Prochaines étapes

Les conclusions de l'étude d'approfondissement constituent dans le cadre de la SNV une base fondamentale pour élaborer de nouvelles mesures en matière de sensibilisation et d'information de la population dans le domaine des vaccinations. L'objectif est de faire en sorte que la population ait accès aux informations lui permettant de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Les conclusions et recommandations permettront notamment d'affiner et de concrétiser les mesures prévues dans le plan d'action SNV (trains de mesures II [Formation], IV [Communication], V [Contextes] et I.4 [Carnet de vaccination électronique]).

L'OFSP remercie l'Université de la Suisse italienne, mandataire de l'étude, Polyquest AG pour la collecte des données, les participants à l'enquête en ligne et aux entretiens individuels pour les précieuses données, qui ont pu être collectées et qui constituent une excellente base pour des recommandations de mise en œuvre et des actions concrètes.

Berne, le 24 juin 2019

Division Maladies transmissibles
Le responsable



Dr. med. Daniel Koch, MPH